

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ATI  
Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

#### **Décision n° 2014-136 du 5 novembre 2014 du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation portant délégation de signature**

NOR : AFSX1431095S

Le directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation,

Vu les articles R.6113-33 et suivants du code de la santé publique, et notamment l'article R.6113-45;

Vu l'arrêté du 19 février 2013 portant reconduction dans ses fonctions du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation;

Vu la délibération n° 2002-005 du conseil d'administration de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation en date du 21 mai 2002, portant nomination de M. le docteur BENSADON (Max) en tant que chef du service architecture et productions informatiques, autres que les engagements juridiques et comptables;

Vu la délibération n° 6 du conseil d'administration de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation en date du 12 mai 2011 approuvant l'organigramme de l'agence,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. le docteur BENSADON (Max), à l'effet de signer, au nom du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation, tous actes ou décisions relatifs à la gestion du service architecture et productions informatiques, autres que les engagements juridiques et comptables.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 5 novembre 2014.

*Le directeur de l'Agence technique  
de l'information sur l'hospitalisation,*  
H. HOLLA